

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 15 décembre 2020 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Laëtitia Lepaisant, Yves Loir, Guillaume Chapet Adjoint, Jean-Pierre Girard, Martine Melet, Catherine Ceraudo, Gabriel Massart, Titouan Poncelin de Raucourt, Catherine Ballay, Emmanuelle Sormail et Thomas Bonfils Conseillers.

Absents excusés : Etienne Brehier (donne pouvoir à Gabriel Massart et Paul Lanouguere (donne pour voir à Thomas BONFILS).

Secrétaire : Christine Groetzinger

Approbation du compte rendu du 1^{er} décembre 2020

DELIBERATIONS :

Décisions modificatives : Le trésorier demande une modification de compte pour des opérations :

Budget EAU opération d'ordre :

Compte dépense de fonctionnement :

Compte 023 : - 6038€

Recette d'investissement :

Compte 021 : -6038€

Voté à l'unanimité

SDESM : enfouissement des lignes rue de l'église

Concernant le projet éventuel d'enfouissement des lignes de la rue de l'église réseau basse tension alternative, réseau d'éclairage public et réseau de communication pour 2021, Mr le maire demande aux membres l'autorisation de signer la convention qui a été présentée par le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine et Marne) pour la maîtrise d'ouvrage. Le coût total maximum serait de 237000€. Des demandes de subvention auprès de la région et du SDESM vont être étudiées et resterait à charge de la commune 79000€ maximum. Cette somme devra être validée par les conseillers et prévue au budget.

Lecture de la convention.

Voté à l'unanimité

Demande de subvention au SDESM pour un lampadaire à Busseau

Mr le maire informe les membres qu'un lampadaire à Busseau ne fonctionne plus et qu'il doit être remplacé. Il présente un devis de l'entreprise ENGIE INEO qui gère l'entretien de notre réseau d'éclairage public d'un montant de 1036.44€ TTC.

Le SDESM peut nous subventionner cette opération à hauteur de 50%.

Le conseil municipal vote à ce devis à l'unanimité et autorise Mr le maire à effectuer la demande de subvention auprès du SDESM, à l'unanimité.

informations

Tour de table des commissions

Questions diverses

Fin de séance 22h35.

Fait et délibéré en séance, le 15 décembre 2020.